



Paris, mercredi 22 mai 2024

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/03611****Modifiant l'avis n° FR/2024/03576****Cloture par l'avis n° FR/2024/03753**

Pris en application :

Code des transports

**Crue (Cote d'alerte > 2 m)****SEINE - TRAVERSEE DE PARIS****Modification des conditions de navigation (Restriction des conditions de navigation) ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 16/05/2024 à 16:10 au 20/05/2024 à 11:11****o Seine dans Paris**

entre les pk 165.200 (Pont du périphérique amont ) et pk 177.950 (Pont du périphérique aval ) - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que la Seine, dans sa traversée de Paris, est toujours considérée en crue, et que la cote a atteint 2.00 à l'échelle du pont d'Austerlitz. En conséquence :

-La longueur des bâtiments, convois poussés, établissements et matériels flottants est réduite à 105 m entre les ponts Sully et BirHakeim

-Le demitour est interdit entre le pont de Sully et Austerlitz pour les bâtiments d'une longueur de plus de 40 m.

- Les manoeuvres de virement à l'aval du pont de Grenelle sont interdites aux bateaux de plus de 110.00m

Tout bâtiment transportant du public qui ne peut ménager la garde de sécurité au passage des ponts du bras de la Monnaie ou du bras Marie doit emprunter le bras principal.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Chargé de mission

**Signé**

Cédric PAYET